



Samedi 1er avril 2023

L'ASCE vous propose

une sortie à la cité des bateliers

entre dégustation et culture

(organisée par les voyages Delannoy)

(Bus + visite du musée + déjeuner croisière avec boissons

+ visite de la chocolaterie)

Profitez d'une matinée à la cité des bateliers où vous aurez l'occasion de découvrir la **maison musée** et la péniche Freycinet de 1936.

Vivez une expérience immersive en vous laissant conter l'univers méconnu des marinières. Vous embarquerez à bord de l'**Escapade** pour un déjeuner au fil de l'eau au coeur des rives boisées.



Dans l'après midi, prenez le temps de visiter la **chocolaterie artisanale de Lachelle** !
Une des seules à fabriquer son chocolat directement à partir de la fève.
La fabrication du chocolat n'aura plus aucun secret pour vous !

ASCE02 - DDT , 50 boulevard de Lyon 02000 LAON-
Renseignements VP Culture-loisirs Isabelle Allart tel : 03 23 24 64 15 isabelle.allart@aisne.gouv.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Entre dégustation et culture Cité des bateliers

Le Samedi 1er avril 2023

TARIFS(*)

Pour les adhérents 64 € (au lieu de 94 €)

Pour les adhérents occasionnels 80 €

**(Ce tarif comprend le transport en bus + Visite du musée +
déjeuner croisière avec boissons + visite de la chocolaterie)**

Organisé par l'agence Delannoy

M. ou Mme.....
Service.....
Adresse personnelle.....
Tel :.....Tel portable (obligatoire)..... Adresse mail :.....
Réserveplace(s) Nom des personnes inscrites :(obligatoires).....

Départ château Thierry (place du jeu de Paume) 6h30/20 h 00

Départ Fismes site voyage Delannoy 7 h 30/19 h 00

Départ Soissons (Rond point de la République) 8 h 15/18h 15

Longueil-Annel/ Reprise à Lachelle 9 h 30/17 h 00

(merci de cocher le lieu de ramassage souhaité)

Montant à régler :		
adhérents :	x 64 €
adhérents occasionnels :	x 80 €
Total.....	
Modalités de paiement (à préciser) : chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/>		
chèques-vacances <input type="checkbox"/>		

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30/01/2023 au bureau de l'ASCE02

à l'attention de Mme Allart accompagné de votre règlement. Attention : PLACES LIMITEES.

Carte d'identité obligatoire . LES DESISTEMENTS NE SERONT PAS REMBOURSES.

Droit à l'image : nous (personnes inscrites) autorisons l'ASCE 02 à prendre et diffuser des photographies nous concernant. Ces photographies seront exclusivement utilisées par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication (merci de cocher la case ci-contre pour valider votre autorisation)